

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)



ASSOCIATION LE PETIT TRAIN DU PICODON

Place de la Gare
26220 Dieulefit
petittraindupicodon@orange.fr
www.le-petit-train-du-picodon.fr/association

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration du

Petit train du Picodon à Dieulefit

Drôme (26)

DIEULEFIT PITTORESQUE — La Gare



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Aidez à restaurer le petit train du Picodon !

◆◆ LE PROJET

L'association Le petit train du Picodon s'est engagée dans un projet de reconstitution d'une voiture à voyageurs d'époque, fidèle aux plans originaux retrouvés aux Archives Départementales de la Drôme. Cette voiture, identique à celle qui transportait autrefois Emile Loubet, futur président de la République, sera recrée en stricte conformité avec les documents historiques. Une fois terminée, elle sera exposée devant l'ancienne gare de Dieulefit, offrant ainsi un aperçu tangible du passé ferroviaire de la région.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La ligne du "Petit Train du Picodon" reliait Montélimar à Dieulefit de 1894 à 1936, en passant par la campagne drômoise. Nommée d'après le célèbre fromage de chèvre local, cette voie ferrée métrique jouait un rôle crucial dans le transport des voyageurs et des marchandises, facilitant l'importation de charbon et d'engrais ainsi que l'exportation de céramiques, textiles et betteraves. Inaugurée par Emile Loubet, cette ligne a contribué à la dynamique économique et culturelle de la région avant de succomber à la concurrence routière et d'être défermée en

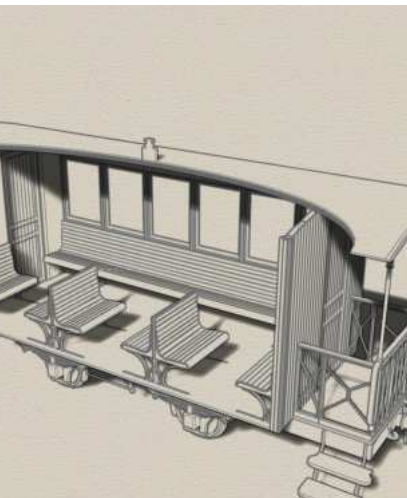
1936. Aujourd'hui, le tracé de la ligne a été absorbé par la route, mais plusieurs haltes et la gare terminus de Dieulefit subsistent encore.

◆◆ LA MOBILISATION

L'association Le petit train du Picodon rassemble des bénévoles locaux, incluant techniciens, artisans et historiens, qui partagent une passion commune pour l'histoire ferroviaire de la Drôme. Après avoir restauré un wagon de marchandises, ils s'attaquent maintenant à la reconstitution de la voiture à voyageurs. La municipalité soutient également l'initiative en envisageant l'installation d'une portion de voie pour l'exposition. Cette collaboration communautaire vise à ressusciter un pan oublié du patrimoine local et à attirer l'attention sur l'ancienne gare de Dieulefit et son musée.

Montant des travaux	40 000 €
Objectif de collecte	15 000 €
Début des travaux	2024

Crédit photos © Association Le petit train du Picodon



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Petit train du Picodon à Dieulefit

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/100932

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
Petit train du Picodon à Dieulefit**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre